



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

République Française

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **DECISION DU MAIRE**

#### **N° 41/25 : APPROBATION DU MARCHÉ DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉCOLE PAUL CLAUDEL – MARCHÉ 2025-02 – SIGNATURE DU MARCHÉ**

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu le Rapport d'analyse des offres
- Vu le projet de réhabilitation et d'extension de l'école Paul Claudel, il est nécessaire de réaménager le parvis de celle-ci. La commune de la Roque d'Anthéron fait appel à des entreprises pour effectuer les travaux.

**APPROUVE** l'attribution du marché des travaux de réaménagement du parvis de l'école Paul Claudel, au groupement d'entreprises dont le mandataire est la société SAS AMOURDEDIEU TP représentée par Monsieur J. OLLIER, en qualité de Président dont le siège est situé :

- 59 chemin d'Ansouis à la Tour d'Aigues – 84240 ANSOUIS.

**DIT** que la commune règlera les sommes dues sur la base des prix indiqués dans le BPU et sur la base de l'offre de prix indiqué dans l'acte d'engagement selon la répartition ci-après :

- AMOURDEDIEU TP : un montant de 274 923.50 € HT
- AMOURDEDIEU PAYSAGE : un montant de 69 990 € HT

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 16 juin 2025

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le Maire :  
Jean-Pierre SERRUS

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-Préfecture le 19/06/2025  
et de la publication ou notification le 19/06/2025